Insee Flash
Hauts-de-France

N° 49
Juillet 2018

Projections de population dans les Hauts-de-France

Aisne : 519 000 habitants à l'horizon 2050

D'ici 2050, la population de l'Aisne diminuerait de 20 000 habitants par rapport à 2013 pour s'établir à 519 000 habitants. Le département de l'Aisne serait le seul département des Hauts-de-France dont la population baisserait à l'horizon 2050. La population baisserait dans les arrondissements de Laon, Saint-Quentin, Soissons et Vervins, mais progresserait dans celui de Château-Thierry. Le vieillissement de la population serait par ailleurs le plus prononcé de la région : 28,4 % de la population de l'Aisne aurait ainsi 65 ans ou plus en 2050.

Annie Moineau

560 habitants en moins chaque année dans l'Aisne d'ici 2050

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, le département de l'Aisne compterait 519 000 habitants en 2050, soit 20 000 personnes de moins par rapport à 2013. La population diminuerait ainsi de 0,11 % par an, soit une perte annuelle de 560 habitants *(figure 1)*, alors que la population des Hauts-de-France progresserait de + 0,11 % par an, soit un rythme près de trois fois inférieur à celui attendu en France (+ 0,32 %). Avec un poids démographique de 8,3 % de la population régionale en 2050, l'Aisne resterait le département le moins peuplé de la région.

Le déficit migratoire *(définitions)* (– 0,11 % par an) contribuerait à l'essentiel de cette baisse de la population. L'Aisne serait également le seul département de la région où le solde naturel *(définitions)* ne contribuerait pas à la croissance démographique. Il deviendrait même déficitaire (plus de décès que de naissances) à partir de 2033.

1 Château-Thierry, seul arrondissement en croissance démographique

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2050 par arrondissement

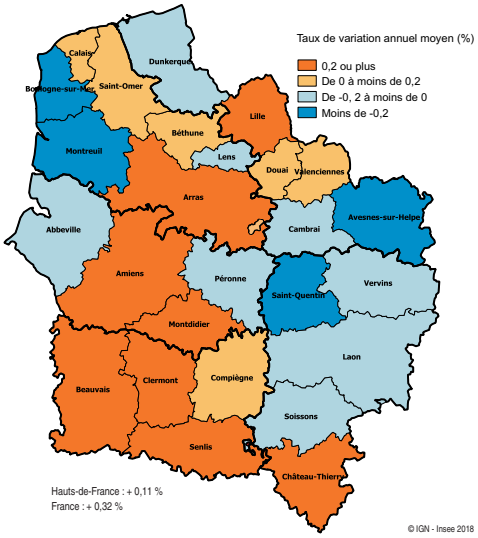

Source : Insee, Omphale 2017, Scénario central.

2 Un déficit migratoire dans tous les arrondissements, sauf Château-Thierry

Évolution de la population des arrondissements de l'Aisne entre 2013 et 2050

Arrondissement	Population en 2013	Population en 2050	Évolution entre 2013 et 2050	Évolution annuelle moyenne	Taux de variation annuel moyen de la population (en %)		
					total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire
Laon	158 100	151 800	-6 300	-170	-0,11	0,04	-0,15
Saint-Quentin	130 900	118 500	-12 400	-300	-0,27	0,09	-0,36
Soissons	108 300	103 800	-4 500	-120	-0,11	0,02	-0,13
Vervins	74 000	68 700	-5 300	-140	-0,20	-0,15	-0,04
Château-Thierry	68 800	76 400	7 600	210	0,29	-0,05	0,34
Aisne	**540 100**	**519 200**	**-20 900**	**-565**	**-0,11**	**0,00**	**-0,11**
Hauts-de-France	5 987 900	6 244 500	256 600	6 940	0,11	0,29	-0,17

Source : Insee, Omphale 2017, Scénario central.

Insee

Château-Thierry, seul arrondissement en croissance démographique

L'évolution de la population ne serait pas identique dans tous les arrondissements du département. Seul l'arrondissement de Château-Thierry tirerait son épingle du jeu *(figure 2)*. En raison d'un solde migratoire positif, sa population augmenterait de 0,29 % par an entre 2013 et 2050, soit un gain de 8 000 habitants sur l'ensemble de la période. L'arrondissement bénéficierait donc toujours de sa situation géographique et de sa relative proximité avec les aires urbaines de Reims et de Paris.

À l'opposé, les autres arrondissements du département perdraient au total 28 000 habitants. Les arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin comptant en 2013 plus de 200 000 habitants seraient les plus touchés : leur population diminuerait respectivement de 0,20 % et 0,27 % par an d'ici 2050. Dans l'arrondissement de Saint-Quentin, la population baisserait de 12 000 habitants, en raison d'un solde migratoire déficitaire (– 0,36 % par an). L'arrondissement de Vervins perdrait 5 000 habitants, sous l'effet notamment d'un nombre de décès supérieur aux naissances (– 0,15 % par an).

Plus d'un habitant sur quatre aurait plus de 65 ans en 2050

Le vieillissement de la population dans l'Aisne serait plus prononcé que dans l'ensemble de la région. Alors que la part des moins de 20 ans diminuerait entre 2013 et 2050, celle des 65 ans ou plus augmenterait de 11 points en 2050 par rapport à 2013. Les seniors représenteraient 28,4 % de la population en 2050 contre 25,0 % pour la région. Entre 2013 et 2050, l'Aisne perdrait 22 000 jeunes de moins de 20 ans et gagnerait *a contrario* 54 000 personnes âgées de 65 ans ou plus.

En rapportant la part des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans, l'indice de vieillissement *(définitions)* ainsi défini s'établirait à 128 personnes âgées pour 100 jeunes en 2050 contre 68 en 2013. Cet indice serait le plus élevé de la région à l'horizon 2050. dépassant celui de la Somme. Le département de l'Aisne, à l'instar de la région, se caractériserait toutefois par un vieillissement moindre que celui attendu dans les départements de France. Au niveau national, la région présenterait en effet l'indice de vieillissement le plus faible juste derrière l'Île-de-France (respectivement 106 et 92).

Au niveau des arrondissements, Château-Thierry et Soissons seraient les plus concernés par ce vieillissement de la population : la part des 65 ans ou plus atteindrait respectivement 30,1 % et 29,1 %. Entre 2013 et 2050, il serait particulièrement prononcé dans l'arrondissement de Château-Thierry *(figure 3)* où la part des 65 ans ou plus doublerait. Parallèlement, la part des moins de 20 ans diminuerait de 5 points.

3 Un vieillissement particulièrement prononcé dans l'arrondissement de Château-Thierry

Part des 65 ans ou plus en 2013 et en 2050 par arrondissement

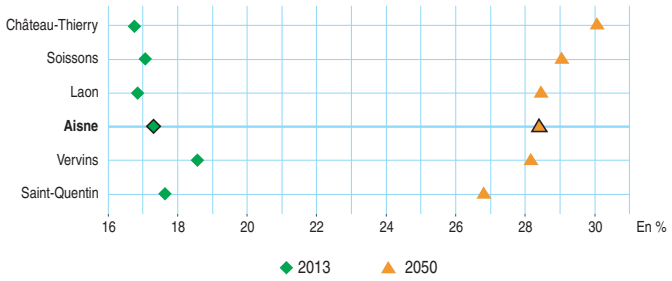

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central.

Le modèle Omphale

Les projections de population à horizon 2050 sont réalisées à partir du modèle Omphale de l'Insee. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (internes à la France et avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central présenté ici décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an ; fécondité en baisse jusqu'en 2016 et constante ensuite jusqu'en 2050 ; gains d'espérance de vie. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013.

Le point de départ de la projection étant l'année 2013, les évolutions de la population récemment constatées à travers le recensement de population, en 2014 et 2015 notamment, ne sont donc pas prises en compte et peuvent ainsi différer de celles qui sont projetées à partir du modèle.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

L'**indice de vieillissement** est une mesure de l'équilibre intergénérationnel. Il rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Comme dans les autres départements de la région, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait sensiblement. Cette part représenterait 17,1 % de la population de l'Aisne en 2050, contre 9,0 % en 2013. Dans l'arrondissement de Château-Thierry, la part de seniors âgés de 75 ans ou plus progresserait fortement, passant de 8,8 % en 2013 à 18,3 % en 2050.■

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2018
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « Population des Hauts-de-France : la région quitte le trio de tête à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 50, juin 2017.

Insee
Mesurer pour comprendre